

délégués - en exercice	97
- présents	57
Pouvoirs	2
Total votants	59

Affaire n°210/02-2026

CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE « CLASSE
ENGAGÉE 77 »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 9 FEVRIER 2026**

L'An deux mil vingt-six le lundi 9 février à 18 heures le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 3 février 2026 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Gladys CELANIE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Bruno REMOND, Jean-Paul MOSNY, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Olivier DEVAUX, Louis-Marie SAOUT, Patricia CHAUVAUX, Jean-Michel METIVIER, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEC, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Marc HOUOT, Alain BRUCHER, Nicole VIBERT, Jacqueline MOERMAN, Eric PIOT, titulaires, Pierre MARTIN, Philippe LAPORTE, Pierre MURON, Daniel SARAZIN, suppléants.

Représentant la communauté de communes de l'Orée de la Brie (CCOB) :
Jonathan WOFSY, suppléant.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :
Yannick PONCE, Michelle BOUILLAND CHAUVEAU, titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Marne & Gondoire (CAMG) :
François BENAVENTE, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :
Gérard TABUY, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, François BOUCHART, Gladys CELANIE, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :
Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Olivier MATHEROT, Christian TIENNOT, Jean-Marie CHAVANCE, Patrick VORDONIS, Laurent GAUTIER, titulaires, Patrick OFFROY, Madani KHALOUA, suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :
Patrice LEGRAND, David VICENTE, Thierry HERRY, Josiane TROTTIER, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude MERAKCHI, Nathalie ROBAEYS, Hugues MARCELOT, Michèle BENECH, Laudiane MEIGNE-PORTES, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD, titulaires, Serge FONSECA, Julie GYONNET, Bernard NENY, Eric PIASECKI, Régis THAUVIN, suppléants.

Pouvoirs :

- de M. BOUCHART à Mme CELANIE (CAPVM)
- de M. COCQUELET à M. CHAUMONT (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Excusés : Guillaume CHATELOT, Daisy LUCZAK, Deborah BERNARD.

Thomas BERTHON, Guillaume KLOTZ, Gilles GROSLEVIN, Nathalie SEMONSU.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Pascale PRUNET, Joël BIGOT, Christophe COULOUMY.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Aline COUDERC, Nathale CANET.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

Denis THOUVENOT.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Gilles BORD, Fernande TREZENTOS-OLIVEIRA, Nicolas BOURDELET, Thierry TASD'HOMME, Jean-Pierre BOUTHEON, Jonathan ZERDOUNE.

Excusés : Sofiane GHOZELANE, Hocine OUMARI, Jean-Pierre FOUBERT.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Grégoire CORDESSE.

Excusés : Suzanne BARNET, Espérance AUDINEAU, Patrick SALMON, Christine FLECK, Frédéric MARCOUX, Ziain TADJINE, Alain GREEN.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Marc TETART, Yann LEMAULF, Jean-Claude DELAVALAUX.

Excusés : Géraldine MIRAT, Stéphane ROBERT, Christian COQUELET, Etienne LEROY.

210/02-2026 Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre « Classe engagée 77 ».

L'objectif du dispositif « Classe engagée 77 » est d'impliquer durablement les collégiens dans des projets citoyens en partenariat structuré avec un acteur local : le SIETOM 77.

Il est proposé de conclure une convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre d'une classe engagée 77 « Environnement-développement durable » entre le rectorat de l'Académie de Créteil, le collège Eugène Delacroix à Roissy-en-Brie et le SIETOM 77 pour d'une part, faire connaître aux élèves les acteurs et les enjeux de cette thématique, d'autre part, pour les initier par des actions concrètes à l'engagement au service des autres et de l'intérêt public.

Le projet de convention formalise les relations entre les parties, en définissant les engagements des parties durant les trois années scolaires entre 2026 et 2028.

Entendu l'exposé,

Vu le projet de convention de partenariat à passer avec le rectorat de l'Académie de Créteil, le collège Eugène Delacroix à Roissy-en-Brie et le SIETOM,

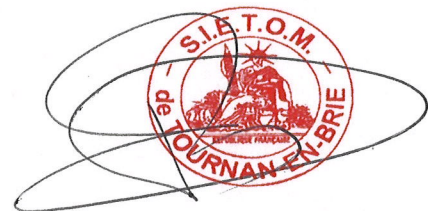
Le Comité Syndical,

APPROUVE les termes de la convention à passer entre le rectorat de l'Académie de Créteil, le collège Eugène Delacroix à Roissy-en-Brie.

AUTORISE le Président à signer ladite convention ci-annexée et à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 9 février 2026.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.